

**2<sup>ème</sup> Séminaire de formation**  
**« Mesures pour renforcer les liens entre les transferts de fonds et le développement »**  
**Praia 18-20 Avril 2012**

**Note de concept**

**1) Contexte du séminaire**

Dans le cadre du projet « *Appui et Conseil aux Administrations Publiques africaines responsables des initiatives sur la Migration et le Développement, dans la route migratoire de l'Afrique de l'Ouest* », le séminaire « **Mesures pour renforcer les liens entre les transferts de fonds et le développement** » représente la deuxième activité de la phase de formation du projet dédiée au renforcement des capacités des institutions publiques cibles<sup>1</sup>.

Ce deuxième séminaire régional abordera le troisième des quatre volets (*le soutien aux mécanismes destinés à promouvoir les effets économiques et sociaux de la migration sur le développement*) identifiés comme prioritaires par le projet de soutien au Plan d'Action de Rabat concourant à faire de la migration un instrument de **développement**<sup>2</sup>.

Compte tenu de la complexité du sujet et des compétences des participants au séminaire, il a été décidé de traiter de façon prioritaire les mesures pouvant être mises en œuvre par les administrations responsables des liens avec la diaspora pour **favoriser la mobilisation des ressources des migrants vers les investissements, les activités productives et sociales**.

Dans l'optique de mobiliser de manière active les Institutions partenaires du projet, le séminaire sera organisé en collaboration avec l'**Institut des Communautés (Instituto das Comunidades)** du **Cap-Vert**, et aura lieu à **Praia**.

**2) Sujet du séminaire « Mesures pour renforcer les liens entre les transferts de fonds et le développement »**

Dans le rapport « Optimisation du phénomène migratoire pour l'Afrique - Envois de fonds, compétences et investissements » (2011), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement notent que les **transferts de fonds des migrants** constituent « **le lien central et le plus tangible entre la migration et le développement** » aussi bien au niveau **macro-économique**, dans la mesure où elles constituent une source importante et stable de financement externe des pays africains en améliorant leur solvabilité et leur accès au capital, qu'au niveau **micro-économique**, dans le sens où elles sont associées à une réduction de la pauvreté, à une augmentation des ressources des ménages allouées aux investissements et à une amélioration des résultats dans les domaines de la santé et de l'éducation et font

---

<sup>1</sup> L'Institut des Communautés (IC) cap-verdien ; le Ministère du Plan et du Développement ivoirien; le Ministère chargé de la Communauté des Marocains Résidants à l'Étranger; le Ministère des Affaires Étrangères sénégalais et le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur.

<sup>2</sup> 1) le développement des systèmes de formation liés à l'emploi, notamment pour la migration de retour et circulaire; 2) la promotion de la protection sociale et la création de réseaux d'appui; 3) le soutien aux mécanismes destinés à promouvoir les effets économiques et sociaux de la migration sur le développement et ; 4) la promotion des liens entre les diasporas et leurs pays d'origine.

également office d'assurance pour les ménages faisant face à des baisses de revenus et de moyens de subsistance (ex. famine, sécheresse, crise économique mondiale)<sup>3</sup>.

Les estimations d'envois de fonds, fondées sur des données officielles probablement inférieures aux volumes réels des transferts, indiquent que les envois de fonds en Afrique sont en **augmentation ces dernières années et représentent dans plusieurs pays du continent un pourcentage considérable du PIB**<sup>4</sup>. Les données concernant les quatre pays participant au projet MeDAO semblent confirmer cette tendance<sup>5</sup>.

Néanmoins, plusieurs obstacles doivent être surmontés pour que les transferts de fonds aient un impact conséquent et durable sur le développement des pays d'origine.

Au niveau **de la canalisation des envois de fonds**, il faut noter que même si les coûts des transferts ont globalement diminués depuis 2008<sup>6</sup>, ils restent cependant élevés en Afrique<sup>7</sup>. Le *manque de concurrence effective*<sup>8</sup> et *l'inadéquation de l'infrastructure financière et réglementaire* participent au maintien des coûts élevés<sup>9</sup> des transferts de fonds et à la prédominance des canaux informels (particulièrement pour les envois de fonds intra-africains). C'est particulièrement le cas dans les zones rurales, qui bien que destinataires d'une part importante d'envois de fonds<sup>10</sup>, n'ont pas de filières appropriées pour le versement.

S'agissant de **l'utilisation des transferts de fonds**, ils sont destinés en premier lieu à satisfaire les **besoins quotidiens des foyers**, dans un seconde temps aux **dépenses liées à la santé et à l'éducation** et enfin aux **investissement immobilier, aux activités individuelles productives** (la création d'entreprise, l'amélioration des fermes et l'achat d'équipements agricoles, etc.) **et aux projets d'utilité sociale**, y compris ceux à caractère productif (construction d'infrastructures, d'espaces communs, création de PME, etc.)<sup>11</sup>.

---

<sup>3</sup> « Optimisation du phénomène migratoire pour l'Afrique- Envois de fonds, compétences et investissements ». Rapport BM et BAD 2011

<sup>4</sup> L'afflux des envois de fonds en Afrique a quadruplé entre 1990 et 2010 pour atteindre environ 40 milliards de dollars en 2010, soit l'équivalent de 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique en 2009. On estime que les flux d'envois de fonds officiellement enregistrés vers l'Afrique ont atteint 40 milliards de dollars en 2010 (répartis à peu près également entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne), soit presque le double du montant reçu en 2005 et plus du quadruple des 9,1 milliards de dollars reçus en 1990. (Rapport BM et BAD 2011)

<sup>5</sup> -**Cap-Vert** : les transferts de fonds envoyés au pays étaient de 109 millions de dollars en 2003 et de 144 millions de dollars en 2010. Les transferts de fonds représentaient 9,4 % du PIB en 2010.

-**Côte d'Ivoire**: les transferts de fonds envoyés au pays étaient de 142 millions de dollars en 2003 et de 177 millions de dollars en 2010.

-**Maroc**: les transferts de fonds envoyés au pays étaient de 3614 millions de dollars en 2003 et de 6447 millions de dollars en 2010. Les transferts de fonds représentaient 6,4% du PIB en 2009.

-**Sénégal**: les transferts de fonds envoyés au pays étaient de 511 millions de dollars en 2003 et de 1164 millions de dollars en 2010. Les transferts de fonds représentaient 9,3% du PIB en 2010.

(BM - Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds, 2e édition)

<sup>6</sup> 8,8% en 2008, 7,3% au troisième trimestre 2011. « Migration and Development Brief 17 » (1 Décembre 2011). Banque Mondiale

<sup>7</sup> Le coût des envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne équivaut à presque 12 % d'une transaction de 200 dollars, alors qu'il est inférieur à 8 % pour la plupart des autres régions en développement. (Rapport BM et BAD 2011)

<sup>8</sup> Western Union et Money Gram contrôlent près de 65 % des points de paiement où les envois de fonds sont encaissés. La plupart des pays africains imposent des restrictions sur le type d'institutions pouvant offrir des services d'envois de fonds et pénalisent les institutions de micro-finance qui sont plus présentes sur le territoire national que les banques.

<sup>9</sup> Presque 70 % des banques centrales de l'Afrique subsaharienne ont cité les coûts élevés comme le principal facteur freinant l'utilisation des filières formelles d'envois de fonds.

<sup>10</sup> Taux de versement en milieu rural : **Cap-Vert 48%, Côte d'Ivoire 38%, Sénégal 46% et Maroc 35%** (FIDA - travailleurs migrants et transferts de fonds vers l'Afrique 2011)

<sup>11</sup> « Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement » (BAD 2009)

Dans ce contexte, le séminaire abordera en premier lieu les grandes questions liées aux envois et à l'utilisation des fonds ainsi que les défis et les opportunités pour le développement en Afrique (notamment du Nord et de l'Ouest). Durant cette **première journée**, une attention particulière sera donnée à la question des femmes migrantes, à la bancarisation des migrants et de leurs familles et à la gouvernance des transferts de fonds.

La **deuxième et la troisième journée** seront dédiées au renforcement ou au développement des stratégies de mobilisation des transferts de fonds des migrants pour les investissements, les activités productives et sociales.

La majorité des pays associés au projet ont déjà mis en œuvre de telles stratégies. Ce séminaire veut offrir aux participants un forum d'échange d'expériences permettant d'analyser avec l'aide d'experts les points faibles et formuler des recommandations, en considérant qu'une stratégie complète et efficace doit inclure les éléments suivants:

- a) **La gouvernance des transferts de fonds : 1) l'identification des secteurs clés** pour les investissements (immobilier et financier) et la création de PME en lien avec les Ministères de l'Economie et des Finances ainsi que des besoins en termes d'infrastructures, structures et services des communautés locales avec les autorités locales et associations locales et de la diaspora ; **2) l'identification et construction d'alliances/partenariats** entre les personnes privées et la diaspora (entreprises locales, institutions de crédit et financières locales, communautés et autorités locales, association de la diaspora). Adoption d'accords entre ces acteurs et définition de stratégies conjointes et des plans d'action.
- b) **La mise en place de mesures de facilitation de création d'activités, d'entreprises et de projets d'utilité sociale** : avantages fiscaux et non fiscaux, initiatives de soutien financier et de cofinancement, avantages pour les investissements et l'entrepreneuriat féminin, facilités permettant aux migrants d'importer des machines et équipements à des taux de droits préférentiels, mécanismes de micro-finance, activités de liaison avec les entreprises locales, appui ex-post et garantie de viabilité aux infrastructures et aux services créés par les migrants.
- c) **La mise en place de mesures d'information pour les migrants, leurs familles et les associations de la diaspora** : séminaires de promotion des investissements, de création d'entreprise, de projets sociaux, guides et guichets unique pour les migrants souhaitant investir. Dans les pays d'origine, les activités d'information doivent se dérouler dans les agences publiques et privées dédiées aux investissements et à l'entreprise, dans les filières locales des banques commerciales, dans les institutions de crédit et financières, dans les bureaux d'institutions et associations locales, via internet, radio, tv et affiches. Dans les pays de résidence, ces activités doivent être menées par les ambassades, les consulats, les sièges d'association de la diaspora, écoles religieuses, les institutions de crédit et financières et via internet.
- d) **La mise en place de mesures de formation pour les migrants, leurs familles et les associations de la diaspora** : conseil et formation aux services bancaires, financiers et de co-développement, soutien direct aux migrants ou aux familles des migrants souhaitant créer leur propre entreprise, notamment pour la préparation des plans d'entreprises et les études de faisabilité. Des conseils et de la formation peuvent être apportés non seulement par des organismes publics mais aussi par des ONG ou autre (notamment dans les zones rurales ou dans le pays de résidence).

### 3) Méthodologie

Compte tenu de la complexité du sujet, des compétences des fonctionnaires ciblés par la formation et des objectifs pouvant être atteints dans un séminaire de formation de trois jours, la rencontre suivra une approche basée sur *des modules informatifs* et *des modules formatifs*.

*Les modules informatifs* constitués par des *présentations théoriques* et un *débat général*, serviront à introduire les grandes questions liées aux envois et à l'utilisation des fonds ainsi que les défis et les opportunités pour le développement en Afrique (notamment du Nord et de l'Ouest).

*Les modules formatifs*, constitués par des *introductions du sujet*, la *présentation des expériences en cours de réalisation dans chaque pays* et *des exercices*, serviront à analyser les étapes à suivre et les mesures à adopter pour la mise en œuvre (ou l'amélioration) des stratégies d'orientation des transferts de fonds vers des investissements, des activités productives et sociales.

### 4) Objectif du séminaire

Ce séminaire de formation vise à améliorer **la connaissance** des fonctionnaires responsables des relations avec la diaspora sur les transferts de fonds et le développement mais également sur les défis et les opportunités liées aux envois de fonds, notamment concernant la bancarisation des migrants et de leurs familles et la gouvernance des transferts de fonds. Il envisage également de **renforcer les capacités** de ces fonctionnaires en vue d'adopter et de mettre en place des stratégies et des programmes permettant de mieux orienter ces fonds vers les investissements, les activités commerciales et productives (aussi bien individuelles que collectives).

En particulier, les mesures pour attirer l'épargne des citoyens résidents à l'étranger et la canaliser dans des activités économiques et sociales constitueront l'objectif spécifique du séminaire. Cela afin de **favoriser l'adoption de mesures concrètes pour aider les migrants investisseurs et améliorer la capacité de « réception » du pays d'origine**.

Au niveau opérationnel, le séminaire envisage de favoriser la coordination et les coopérations interinstitutionnelles (voir groupe cible), **l'échange d'informations et les expériences Sud-Sud** ainsi que la diffusion de bonnes pratiques en matière de valorisation de la contribution socio-économique de la diaspora **afin de les répliquer dans autres pays**.

### 5) Résultats attendus

Les résultats attendus de ce séminaire sont :

- 1) Assurer une connaissance améliorée du groupe cible sur les défis et les opportunités pour le développement liées aux envois de fonds et leur utilisation;
- 2) Renforcer les capacités du groupe cible dans le but d'orienter les transferts de fonds vers les investissements, les activités productives et des projets d'intérêt collectifs ;
- 3) Echanger des informations et des expériences au niveau Sud-Sud.

## 6) Groupe cible

**Fonctionnaires et cadres de niveau intermédiaire** des Ministères / Instituts partenaires du projet (4 par pays) et fonctionnaires et cadres de niveau intermédiaire des Ministères / Agences pour l'économie, la finance et la micro-finance (3 par pays).